

**REPUBLIQUE FRANCAISE
MAIRIE DE SAINT-JULIEN-MOLIN-MOLETTE**

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 avril 2016

Conseillers présents :

Jean-Louis BARIOT, Michel ENGELMANN, Chrystel TUNON, Pierre SCHMELZLE, Thierry MARTINAUD, Marie-Anne VALLOT, Patricia DUMAS, Brigitte REAT, Marie-Anne MATHEVET, Nicolas TILLMANN, Magalie CHAVAS, Céline ELIE, Jean-Louis PERON

André LACHAL donne procuration à Michel ENGELMANN

Anne MIZONY donne procuration à Jean-Louis PERON

Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé à l'unanimité

ORDRE DU JOUR

- **Approbation du Procès-Verbal du 29 mars 2016**
- **Subvention aux associations**
- **Participation financière au repas des Aînés**
- **Installation d'une plateforme élévatrice pour l'accès au 1^{er} étage de la salle des fêtes**
- **Demande d'aide financière : Contrôle additionnelle des eaux brutes superficielles**
- **Droit de préemption urbain**
- **Divers**

I – Subvention aux associations

Sur proposition de la commission des finances et de la commission Vie Associative, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'attribuer une subvention aux associations suivantes, qui en ont fait la demande, pour un montant total de 10 177 € :

SPA	1,065 € X NBRE HABITANTS SOIT :	1347
CINEMOLETTE	Convention	1000
ECOLE CANTONALE DE MUSIQUE	Convention	2650
VELO CLUB PIRAILLON		200
RADIO D'ICI		300
LES AMIS DU VAL DU TERNAY		300
CLASSE 2018		400
DYNAMIQUE PIRAILLONNE		200
TU JOUES		300
SOU DES ECOLES		1000
PATRIMOINE PIRAILLON		200
SPORTING CLUB PIRAILLON		1200
NOEL ET PARTAGE		380
RESTOS DU CŒUR		500
LES AILES DE BERNARD	Prêt de la salle	200

II – Participation financière au repas des Aînés

Le repas des aînés est proposé chaque année à toute personne de plus de 70 ans, résident à St-Julien-Molin-Molette.

Si celle-ci vient accompagnée de quelqu'un n'ayant pas 70 ans, une participation financière au repas est demandée et est reversée au CCAS.

III- Installation d'une plateforme élévatrice pour l'accès au 1^{er} étage de la salle des fêtes

La salle du 1^{er} étage de la salle des fêtes est très utilisée par les différentes associations du village, dont le club « Joie de Vivre » et l'association « Tu joues »

Afin d'améliorer l'accessibilité de celle-ci pour tous, Monsieur le Maire présente un projet d'installation d'une plateforme élévatrice et propose de demander une subvention au Département.

Le coût du projet est de 16 800,00 € TTC.

Le conseil municipal approuve ce projet.

IV- Contrôle additionnel des eaux brutes superficielles : demande d'aide financière

L'application de la directive cadre sur l'eau (DCE) prévoyant des contrôles additionnels pour les points de captages d'eau superficielle destinée à la consommation humaine va générer un surcoût non négligeable pour notre commune.

Le conseil municipal sollicite l'octroi d'une subvention afin de financer le surcoût des contrôles additionnels auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.

V- Droit de préemption urbain

Le Conseil municipal, à l'unanimité, renonce à son droit de préemption urbain pour les immeubles suivants :

- Immeuble cadastré AB 1 et 2, situé Plateau Marchand,
Appartenant à Monsieur et Madame TONOLIO,

VI- Divers

- Rappel : le droit de préemption urbain permet aux communes d'acquérir un bien en priorité pour la réalisation d'un projet.
- HLM du Faubourg : fermeture des cages d'escaliers extérieurs à cause de leur vétusté, M. le Maire fera un courrier pour demander que des travaux soit rapidement fait pour rétablir la sécurité et l'esthétique du bâtiment
- La poste : une nouvelle proposition de fonctionnement a été transmise, le bureau ouvrira 12 h/semaine du lundi au samedi (soit 2 h/jour) et sera tenu par un facteur-guichetier.
Faire une convention qui précisera les modalités en cas d'absence ou de maladie et insister sur le service « banque postale ».
- Fibre Optique : Hébergement du point de mutualisation dans le bâtiment Orange en cour de discussion
- Lotissement : réception du chantier le 12 mai 2016
- Salle des fêtes : à compter de ce jour la gestion de la location des salles est confiée à Patricia DUMAS.
- PNR : les conseillers régionaux nommés aux parcs sont : Raymond VIAL, Emmanuel MANDON et Dino CINIERY. Le budget du parc est réduit de 10,5 %.
- Prêt à taux zéro proposé par la caisse des dépôts et consignation pour la mise aux normes énergétiques des bâtiments communaux
- Eclairage terrain de foot : problème d'accès pour changer les ampoules,
Rappel : le terrain annexe doit être utilisé pour l'entraînement et les matchs des vétérans.
- Préparation du 14 juillet : réunion le mercredi 11 mai à 20 h, salle du conseil
- Réunion d'information sur la gestion de la commune de SAILLANS à Burdignes très intéressante
- Traité TAFTA : chaque commune peut décider par délibération de sortir du périmètre d'emprise du traité (voir avec Pélussin)
- Le bilan des TAP du 2^{ème} trimestre est très positif
- 25 containers jaunes seront mis en place et répartis en différents points
- Numérotation quasi terminées
- Le traçage des places de parking rue Prélagère près de la maison de retraite sera réalisé ultérieurement (priorité au chantier en cours)
- Le prochain conseil municipal aura lieu le 31 mai 2016

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30

Vu par Nous, Jean-Louis BARIOT, Maire de SAINT-JULIEN-MOLIN-MOLETTE, pour être affiché le 30 avril 2016 à la porte de la mairie conformément aux prescriptions du Code des Collectivités Territoriales.

Le maire
Jean-Louis BARIOT